

Les eaux pluviales, une alternative solide

La collecte de cette ressource naturelle pourrait être une des solutions pour remédier au stress hydrique

RACHID TARIK

Sans eau, pas de développement économique. Le monde célèbre ce lundi 22 mars la Journée mondiale de l'eau. Ce rendez-vous annuel devrait être au Maroc l'occasion pour réfléchir sur l'avenir de la politique hydraulique nationale. Alors que les climatologues ne cessent d'annoncer que le Maroc se trouve dans une zone très vulnérable en matière de changements climatiques (CC) -qui sera marquée par une hausse des températures et une diminution des précipitations- et que notre pays doit affronter une pénurie d'eau à l'horizon 2020, il est regrettable de constater que le comportement des citoyens vis-à-vis de cette denrée rare n'a pas changé.

Partout, cette ressource continue d'être gaspillée par une exploitation non rationnelle des nappes phréatiques et par une pollution industrielle intempestive. «Riches en précipitations, les deux dernières années représentent des périodes exceptionnelles qui ne doivent pas nous faire oublier les dernières périodes de sécheresse et les problèmes d'eau qui nous guettent dans l'avenir. Nous devons nous préparer à relever ce défi par la mobilisation autour de l'économie d'eau. Il faut se lancer sans tarder dans la construc-

tion des barrages collinaires qui permettent une meilleure régulation de l'eau et des inondations avec protection des sols contre l'érosion par les pluies. Le coût de ces ouvrages est moins cher et ils sont facilement appropriés par les villageois», souligne Mehdi Lahlou, président de l'Association marocaine pour le contrat mondial de l'eau (ACME Maroc). En attendant ces réalisations, il existe d'autres moyens pour économiser l'eau comme la mise en place de systèmes de double canalisation. Le premier canal est réservé pour les eaux usées tandis que le deuxième sert à recevoir les eaux de pluies.

Aujourd'hui dans plusieurs pays (Allemagne, Italie, Suède...), tous les établissements publics et privés sont équipés de systèmes de récupération d'eau de pluies. Dans certaines villes, il existe des plates-formes de collecte des eaux pluviales au niveau des terrains de sport, aéroport, hôtels, centres commerciaux...

«L'eau est un élément vital qui nécessite des investissements colossaux à la collectivité et donc au citoyen qui reste le principal contribuable. Cependant, l'examen des usages qu'on fait de l'eau potable laisse apparaître que plus de 50% des usages domestiques, voire parfois 100% de certains usages industriels ne requièrent pas a priori que l'eau utilisée soit potable (eaux destinées aux toilettes, arrosage de jardins, lavages de véhicules, lessive...). Face à cette évidence et dans un contexte où l'eau devient un bien si cher, pourquoi ne pas utiliser une eau qui tombe juste au-dessus de nos

LES CLÉS

Usages domestiques

La sensibilisation des citoyens aux avantages de la récupération des eaux pluviales doit reposer sur un certain nombre de postulats :

- Les ressources en eau douce sont limitées et ont tendance à se raréfier.

- La production de l'eau potable et l'évacuation des eaux coûtent cher à la collectivité et au consommateur.

- Plusieurs usages domestiques et industriels ne nécessitent pas que l'eau utilisée soit potable.

- Le prix de l'eau n'en finit pas d'augmenter et le seul moyen de réduire sa facture est de traquer le gaspillage et de profiter de l'eau de pluie.

têtes : l'eau de pluie», lit-on dans le «Guide pratique pour la récupération des eaux pluviales au Maroc», réalisé en 2008 par le Secrétariat d'État à l'eau et à l'environnement en partenariat avec l'Association Targa pour le développement durable.

Si la loi 10-95 sur l'eau traite de l'exploitation des eaux de pluies, il reste que le secteur privé (entreprises spécialisées, revendeurs, techniciens...) n'a pu développer ce secteur, faute de promulgation de textes qui réglementent ce domaine et de la mise en œuvre de mesures d'incitation qui favoriseraient le développement de ce créneau qui, potentiellement, repré-



«Riches en précipitations, les deux dernières années représentent des périodes exceptionnelles qui ne doivent pas nous faire oublier les dernières périodes de sécheresse et les problèmes d'eau qui nous guettent dans l'avenir.

sente une activité économique créatrice de valeur ajoutée et d'emplois. Si l'histoire du Maroc témoigne du génie des populations dans le domaine du captage et du stockage des eaux de pluie associés à une gestion économe des ressources en eau, on observe de moins en moins, notamment dans la ville, cette sensibilité du citoyen à l'économie d'eau. «L'existence des réseaux d'eau potable dans les villes et dans les grandes agglomérations rurales incarne davantage des attitudes de clients (consommateurs) et de prestataires (société et régie d'eau potable) qui ne peuvent débattre que du tarif. En conséquence, on est loin encore de voir ces deux protagonistes discuter d'une question telle que : "Pourquoi traiter toute cette eau pour la rendre potable alors qu'une toute petite partie est utilisée pour la boisson et la toilette?". En effet, la proportion des quantités d'eau à usage domestique qui ne requièrent pas une potabilité de l'eau est souvent supérieure à 50% des consommations», conclut le Guide pratique pour la récupération des eaux pluviales au Maroc. ■



Rendez-vous

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars, l'Association marocaine pour le contrat mondial de l'eau (ACME Maroc) organise une table-ronde sur le thème : «Accès à l'eau au Maroc et l'expérience de la gestion déléguée». Cette rencontre aura lieu le 24 mars à l'école Ahmed Nejjaï à Témara à partir de 15 h. Dans la même école, ACME Maroc lance, avec sept lycées et collèges avec lesquels cette ONG a signé dernièrement une convention de partenariat,

une opération de plantation d'arbres (oliviers, principalement) entrant dans le cadre des actions de sensibilisation en faveur de l'eau et de l'environnement. Toujours dans le cadre de cette célébration, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) section Rabat organise le 25 mars à 17h30 au siège central, une conférence sur le thème «Politique de l'eau au Maroc», animée par Abderrahim Handouf, chercheur agronome à l'Institut de la recherche agronomique (INRA)